

Critique acerbe du code de la famille

Dr. M. Saridj Anthropol. Ecrivain

Analyse de situation concoctée par un anthropologue

La plupart des couches intellectuelles des sociétés musulmanes se demandent enfin aujourd'hui pourquoi certains pouvoirs politiques de ce monde d'ici-bas veulent instaurer un autre système de conduite concernant l'institution familiale sous le «couvercle» de code nouveau de la famille au sein des structures de base gérées par une *constitution coranique divine depuis des siècles*.

-S'agit-il d'un éveil de la conscience musulmane après le massacre qui s'est perpétré dans le monde arabo-musulman lors du supposé «*Printemps arabe*» entonné par l'Occident ?

-Pourquoi l'établissement en parallèle d'un nouveau code de la famille au sein d'une société musulmane, sensée être gérée par une constitution divine depuis des siècles ?

Si l'on se prétend être des musulmans convaincus et fidèles aux révélations divines culturelles concernant l'islam, vivant dans une société où l'islamprône en dominateur, pourquoi utilise-t-on deux poids, deux mesures ?

Dans ce cas, plusieurs suppositions restent à clarifier :

-Soit que notre constitution fait abstraction d'une application stricte et indiscutable selon les règles édictées dans le coran et la Sunna prophétique, à ce moment là, le code de la famille qui est imposé par l'occident et approuvé par nos pouvoirs successifs, n'aurait guère d'utilité d'usage sur le terrain.

-Soit que l'on sort directement du cadre religieux en question pour appliquer à priori tout ce qui est profane. Dans ces conditions, c'est à la société toute entière de choisir sa trajectoire convenablement et sincèrement en matière de destinée réelle.

-Si le profane l'emportera sur le religieux après bien entendu la provocation d'un référendum national conduit par l'Etat et ses dirigeants assermentés, aurons-nous plus le droit en ce moment à la pratique de la répartition de l'héritage de n'importe quel patrimoine matériel, conformément à **Sourat En-**

Nissa révélée par le coran sacré et qui est d'actualité pour le partage des biens sociaux ?

-Est-ce possible de supprimer ce précieux trésor culturel séculairement sacré, ancré profondément dans la législation sociale céleste depuis des siècles ?

-Si oui, quelle sera alors l'alternative de substitution, voire l'élément- support d'identification de ses usufruits hérités de génération en génération.

-Quel sera en plus le déterminisme principal à mettre en place concernant les clauses essentielles du code de la famille que l'Occident tente d'imposer officiellement aux différents pays musulmans et avec leurs propres pouvoirs politiques ?

-Quelle est la mission réelle et fondamentale des O.N.G (organisations non gouvernementales) occidentales dans ce contexte à la fois miné et rusé, sous le vocable de *«réforme relative à l'émancipation de la femme musulmane marginalisée»* ?

-Est-ce une méthode pour anéantir à jamais la cellule familiale ou une manière de leurrer la société musulmane à s'occuper elle-même du sal boulot de dislocation ou d'effritement de sa propre colonne vertébrale (Coran et Sunna) ?

-Est-ce aussi une nouvelle forme de génocide culturel, lancé contre une société musulmane traditionnellement assise sur des valeurs humaines honnêtes et respectables ?

-Est-ce enfin une visée politique bien réfléchie, menée par les grandes Puissances étrangères mondiales dans le but sera purement et simplement la destruction des vraies valeurs islamiques ?

C'est dans cet état d'esprit que l'analyse se portera désormais et clarifiera les tréfonds de la trajectoire du plan Américo-Sioniste (**Wikileaks**) où malheureusement les musulmans continuent toujours de dormir sur leurs belles oreillettes.

Le harcèlement des femmes

Le harcèlement des femmes ou d'hommes aussi ne date pas d'hier. Ce qui a changé dans tout ça aujourd'hui, c'est le fait de déposer plaintes parfois auprès des juridictions pénales de l'Etat pour sanctionner les contrevenants en harcèlement ou agressions physiques. Ce geste déclencheur de bruit au sein de l'opinion publique et des autorités compétentes permet d'éviter le pire d'une

future situation dramatique de vengeance et aussi de protection lorsque l'individu se sente réellement menacé.

Dans la société actuelle, tout le monde parle du harcèlement des femmes et d'agression sexuelle, sans pour autant pouvoir audacieusement évoquer celui de l'homme qui est complètement perturbé et désorienté même devant le choix difficile des mouvements quotidiens d'excitations et d'hypnotises diverses, provenant du sexe faible. C'est un tournant à la fois décisif et logique, puisque la société se métamorphose et évolue promptement avec un rythme inattendu, en l'occurrence très accéléré.

Ces actes enregistrés sont généralement sporadiques d'une part, mais naturels aussi d'autre part, puisqu'ils ont augmenté d'intensité avec le phénomène démographique galopant et aussi le nombre de femmes occupant les espaces administratifs et sociaux dans leurs nouvelles activités, à savoir l'école, la rue et bien sûr l'université et les lieux de travail divers.

Dans les années antérieures, les gens pensaient que l'émancipation de la femme passerait par le partage des espaces : l'école et l'emploi où les citoyens prendraient l'habitude avec le temps de côtoyer pacifiquement et merveilleusement les citoyennes sans incidents majeurs, ni préjugés.

Or, c'est le contraire qui s'est produit, l'excitation des hommes par le comportement impitoyable et les attitudes répétées de certaines femmes, la cohabitation dans les milieux de travail où règne la mixité des sexes, auraient provoqué un cataclysme social extravagant en matière de harcèlement sexuel concret : chantage dans les promotions aux différents postes de travail à occuper et à tous les échelons hiérarchiques : proposition d'avantages sociaux en échange du corps dans les entreprises d'emploi ou de distribution de logements, de même pour bénéficier des bourses d'études à l'étranger en ce qui concerne les étudiantes désireuses poursuivre leurs cours...

Ainsi le marasme social commence à s'intensifier démesurément à l'intérieur de ces espaces de rencontres avant de sortir en exutoire pour se propager dans la rue. Là où règne la cohabitation des genres. C'est là où la fréquentation devient une source de plaisir et de régal. Le sexe féminin étouffe jusqu'à présent toute initiative positive allant dans le sens de la bonne action de gestion et de direction (management), en plus du phénomène néfaste qui est omniprésent en tout ce qui concerne la corruption et le despotisme à outrance.

La société s'est féminisée forcément sans scrupule. Elle s'est engloutie dans une situation confuse de désirs ardents, de passion et d'échanges amoureux, de

piston et d'affects éphémères. La peur ou la crainte de perdre son poste d'emploi pour les cadres de la nation et la couche des agents de maîtrise, a incité en apposition l'utilisation de tous les moyens nécessaires pour protéger leur fonction et même leurs tâches à l'intérieur d'une même entité économique ou autres endroits. Le cadre doit «s'encadrer» de personnes proches, même incompetentes, l'essentiel, c'est d'assurer sa survie au poste de travail-généralement en boucs émissaires les femmes, à qui, la confiance pourrait leur être attribuée ou offertes gracieusement.

Règne de l'incompétence : facteur destructif de l'économie nationale

Dans les règles économiques d'une société, chaque paramètre de gestion entraîne l'autre;de l'imbrication du code de la famille, à la dislocation de l'institution familiale et jusqu'à la méfiance. Là, la corruption s'instaure et prend place entre les différents membres d'une même corporation (converge en établissant un point commun).

Ce sont des phénomènes qui s'entre-chainent et inévitablement se retrouvent dans la même convergence. L'incompétence émerge et s'impose à partir du doute qu'un responsable conçoit dans son imaginaire comme seule voie de recours de garantie pour sauvegarder son poste de travail ou développer son activité mensongère.

Malgré son effet néfaste et destructeur, l'incompétence entraîne son contrevenant à nourrir l'ingratitude au sein du groupe et à sa propre personne dans l'avenir, lorsqu'il sera démuné de toute crédibilité envers les gens de son entourage. C'est un fléau innovateur d'anarchie et de débandade qu'il faudrait rajouter avec les autres éléments de risque majeur, comme le non sens ou encore la défaillance dans la réalisation des desseins diversifiés et multiples.

La femme salariée : naissance d'orgueil de supériorité

L'antagonisme se crée et renaît de ses cendres malgré qu'il soit présent.Si l'on se réfère à la loi coranique, la femme reste sous la charge de son mari et les biens acquis à base d'un héritage ancestral parental quelconque d'usufruits ne peuvent- être que son bien propre. Là, tout le monde est d'accord. Si elle désirerait les utiliser pour sa nouvelle et propre famille, qu'elle le fasse, ou le garder pour sa personne, elle a le libre choix dans ce contexte de la Charià.

Par contre, dans la loi du soi-disant «profane» d'aujourd'hui, les choses diffèrent et s'inversent sérieusement en conflits dans la pratique quotidienne de certains foyers.

Ces supports de réajustement identitaires auront besoin certainement d'une Fetwa de la part des savants ou encore des spécialistes dans les sciences

religieuses pour tout le salaire rapporté à base du travail mensuel fourni permanent ou saisonnier, après bien entendu la période du mariage de la femme et sa sortie du domicile parental.

Dans ce cas, la femme se sacrifie inlassablement durant toute la journée et fait priver non seulement son mari de ses besoins vitaux et conjugaux, mais aussi surtout ses enfants de tous les avantages de la vie qui pourraient leur être offerts pendant la journée. La *fetwa* devient donc impérative et nécessaire dans ce cas précis et sera prise en compte indiscutablement par l'ensemble des fidèles du culte musulman.

Les enfants seraient automatiquement éjectés dans une crèche de la préscolarisation, en l'occurrence, sont éloignés de toute affection maternelle enfantine en délaissant le mari constamment à prendre des repas froids dans les différents bistrots de la ville ou du village.

-Est-ce la loi islamique musulmane en vigueur autorise la femme à dépenser de son salaire post-mariage au profit de la nouvelle cellule familiale fondée durant sa carrière professionnelle, mis à part les biens acquis, hérités des ancêtres ?

-Est-ce que l'homme, premier juge-responsable de la situation du foyer, peut priver son épouse de son travail pacifiquement sans dégâts, ni revers de la médaille dans la cellule familiale ?

-Combien de femmes ont choisi le chemin du veuvage au lieu de regagner leurs foyers pour se libérer du travail salarié ?

- combien aussi de femmes par contre, auraient regagné définitivement le foyer abandonnant leur travail pour aller s'occuper de leurs enfants et des travaux purement domestiques ?

-Combien d'hommes ne veulent pas épouser les femmes qui travaillent pour des raisons d'aisance, par peur des discordes, voire des dissensions familiales, des contres-temps ou encore des conjonctures de doute et de méfiance ?

Côtoisement des collègues dans les espaces de travail

Dans les milieux d'emploi divers, le sexe faible reste constamment la proie affective et sentimentale des responsables administratifs, exerçant probablement la même tâche en se trouvant généralement dans le même espace de travail. Là, se tissent les vraies relations de genre, différentes du monde extérieur ou les commérages des gens dérangent les deux parties :

relations amicales, conjugales ou clandestines, d'affaires ou d'amour. Tout est permis à l'ombre des yeux de gens qui remarquent la moindre pudeur et soupçonnent le moindre geste établi.

Cette relation d'amour est le volet le plus courant et le plus répandu vis-à-vis de la liberté de gestion managériale dans les entreprises où les prises de décisions deviendraient compliquées devant un tel phénomène sentimentalement émergent. La fréquentation des collègues de travail dans ce milieu ambiant de travail attise la flamme de l'huile sur le feu d'où la naissance de jalousie, les critiques infondées des mouvements sociaux de l'intérieur, les règlements de compte, le chantage, le clanisme entre les collègues de mêmes corporations, l'apparition des différents commentaires qui seraient discutés entre les différentes structures ...

Cette nouvelle vie extra-domestique, engendre donc un nouveau pli aux esprits des masses laborieuses et génère un nouveau style de comportement, bizarre généralement par rapport à la culture fondamentale appropriée. Les vantardises des uns font basculer les désirs égocentriques des autres, d'où la naissance d'une ère farouche, provocatrice de menaces incontrôlées comme la manière de courtiser une femme ou inversement, le privilège offert à certains agents par rapport aux autres de genre différent dans un contexte assez spécial.

La rémunération des femmes : facteur de menace

Pour une certaine catégorie de femmes, la rémunération perçue en fin de mois comme une compensation de sa force de travail, constitue une réelle menace de vie en couple. Le mari- partenaire- compagnon de vie demeure un simple «épouvantail» pour faire simplement son éloge de fortune temporairement, pour «faire peur» aussi aux oiseaux et animaux dans un champ de culture... La femme dans le culte musulman n'est pas habilitée, ni autorisée par la loi divine à travailler dans un groupe masculin de personnes étrangères aux parents plus proches (le frère, le mari, la sœur, l'oncle, la tante, le demi-frère, c'est-à-dire le Mahram).

Il lui est prohibé même de rester seule pendant un certain temps avec quelqu'un à l'intérieur d'un local hors Mahram, que serait-ce passer des heures avec un sexe différent, enfermé tous deux dans un bureau isolé du monde parfois pendant des jours, des mois, des années. Elle reste plus de temps dans son emploi qu'à son foyer. Le soir, fatiguée, démoralisée, angoissée parfois à cause des contraintes quotidiennes ou ennuis rencontrés pendant la sacrée

journée de boulot, elle n'aura même pas le temps de s'occuper de son ménage, de ses enfants en bas âges ou encore moins de son mari.

Si ce dernier se plaint d'un manque à donner quelconque au foyer, ce seraient les «étincelles qui jailliraient». Elles éclabousseraient irrémédiablement le ménage, le transformant en lieu de disputes et de dénigrement, indépendamment de leur besoin familial. La jalousie peut être aussi à l'origine des conflits pour les couples qui travaillent séparément ou même parfois quand ils sont ensemble.

Dans un sens, les couples qui travaillent, si la raison raisonnée existe avec son compagnon la compréhension, auront plus de facilité, d'avantages et de bonheur dans le courant de leur vie. Deux salaires perçus valent mieux qu'un seul, si l'on fait les comptes de cette manière, ce qui leur permet d'équiper convenablement leur foyer, de posséder une voiture, de faire des voyages chaque année pendant les vacances...En contrepartie, le facteur menace en éveil, subsiste toujours en permanence. Il fait soulever des désagréments souvent fâcheux, paradoxaux quant à la gestion du budget familial avec les différentes dépenses régulières.

Le travail familial source de revenu incontestable

Pour que la femme soit bien protégée des menaces exogènes particulières où plusieurs phénomènes malfaisants s'imbriquent avant de compliquer leur sort, il est de nature à exécuter les tâches domestiques préconisées par le rôle de la femme en tant que ménagère, mère de famille ou encore pratiquer un travail honnête d'éducatrice avec son genre féminin, de couturière, de couseuse ou d'être tout simplement à côté de son mari dans les champs ou dans leur propre entreprise familiale. Ces rapprochements de couples laborieux éviteraient beaucoup de désagréments au niveau de la famille.

La présence groupée des mêmes membres de la famille au sein d'une corporation, implique une source de revenu incontestable puisque la gestion de l'entité est faite selon une volonté d'honnêteté endogène particulière. Le paramètre confiance garantit inexorablement l'avenir du couple et conduit la pérennité du rendement de la normalité vers le meilleur. Dans une entreprise familiale par exemple, le travail demeure non seulement partagé entre les différents membres de la famille mais réalisé assidûment et sans complexe avec plus de rigueur encore.

Cette procédure améliorerait le taux de rentabilité et développerait à priori l'indice confiance, ce qui multiplierait la générosité au sein du groupe, sans pour autant susciter la mauvaise intention.

La légalité de la femme dans la société actuelle

Depuis sa naissance, la femme a joué un rôle majeur dans le foyer. Elle n'est pas égale à l'homme mais le surpasse dans ses prérogatives* de la vie courante. Elle est la mère affective que l'homme ne peut l'être. Le travail de patience qu'elle aborde avec perfection ne peut se faire aussi par l'homme. Les travaux de tissage sur tapis ou sur les nattes, le raccommodage des vêtements déchirés, la lessive...

Certaines femmes jouent un double rôle durant leur carrière professionnelle, à l'extérieur pendant les heures de travail et à l'intérieur du foyer le soir, lorsqu'elles rentrent à la maison épuisées et dont elles sont obligées de préparer à manger et à s'occuper des enfants ou autres tâches ménagères domestiques indispensable de la vie courante.

La femme ne peut exercer certaines besognes pénibles comme la maçonnerie, les labours, la moisson ou le piquage des céréales en campagne pendant la saison brulante d'été. Elle ne peut aussi être chargée des activités de ferronnerie, d'ébénisterie, de tannerie, ou encore d'assurer le transport des marchandises par voie terrestre comme font les nomades du désert. Son statut ne lui permet pas de voyager, plutôt de s'aventurer seule avec les hommes pendant des nuits entières en plein Sahara, au milieu des groupes d'une caravane de transhumants de genre opposé. Elle ne peut faire de la navigation maritime, ni emprunter un chemin isolé dans une zone où le sexe masculin est dominant.

Prérogatives : d'après l'interview réalisée avec Dalila Djerbal, une sociologue et membre du réseau Wassila/Avif, parue dans le journal El-Watan Magasine N° 123 du lundi 26 Janvier 2017. D'autres journaux comme le quotidien Liberté parle aussi de l'inégalité de la femme dans la société algérienne. Seulement, dans ce cas précis, il s'agit d'une analyse concoctée par l'auteur de l'article à savoir l'anthropologue M. Saridj.

Alors, dans ces conditions, l'on constate que le phénomène *égalité de sexe* prononcé par l'occident réside uniquement à saboter d'une manière ou d'une autre la ***constitution divine***, révélée sur le prophète Mohammed (Q.S.S.S.L) dont le contenu reste inscrit dans la sourate des femmes (*Sourat En-Nissa*). C'est ce que veut signifier le code de la famille dans ses tréfonds non déclarés. Physiquement, moralement et consciencieusement, la femme n'est pas sensée admettre certaines tâches laborieuses concentrées dans la hiérarchie des valeurs humaines.

Elle peut être le complément de l'homme, son support indéfectible, sa mémoire éternelle de réajustement lors de ses prises de décisions, mais jamais sa matrice ou son centre de décision et de direction. L'homme est un homme et la femme est une femme. L'homme ne peut accoucher, la femme ne peut vivre sans l'homme. Donc, l'on peut discuter de complément, mais jamais d'égalité de sexe ou de genre. Le monde est fait ainsi, sinon une remise en cause générale et encore incertaine du processus religieux et même traditionnel de la lignée humaine serait profondément revue. Chose qui demeure impossible, quasiment impossible, ce que les experts occidentaux rusés veulent faire ingurgiter aux peuples musulmans dormeurs.

Comment associer la femme aux prises de décisions

L'on ne sous estime guère les avis des femmes, mais qu'on sache gérer leur opportunité tout simplement. En sachant comparer leurs opinions avec les objectifs visés au préalable quand il s'agit de projet sérieux, nous aurons à déterminer (la moelle épinière) perçue comme résultat positif satisfaisant. Elle doit être écoutée attentivement en s'échangeant même des propos d'opinions opposés dans le but de la soulager psychiquement. Mais les grandes et importantes décisions doivent faire l'objet d'une meilleure prise en charge de réflexion masculine, car l'homme est plus informé de certains détails et que la femme ignore parce qu'elle ne fréquente pas souvent le monde extérieur.

-Peut-on associer dans le cadre de la légalité des femmes, la polygamie avec la polyandrie ?

Aussi le mariage entre les sexes de même genre (l'homme avec l'homme et femme avec la femme) comme celui des gués en Europe. Dans certains milieux de travail, la femme surpasse le sexe masculin, par sa patience, son assiduité, son savoir faire et aussi son caractère affectif et son éloignement des vices impropres qui étouffent aujourd'hui la société. L'on retrouve des femmes qui tiennent leurs paroles correctement, mieux que beaucoup d'hommes. La plupart des sexes faibles ne trichent pas dans leurs tâches de travail, tandis que le fort reste son métier quotidien.

Ce dernier passe son temps dans les cafés à critiquer les autres, à s'imprégner des attitudes et des propos malveillants, à s'occuper des banalités, à discréditer des gens qui sont peut-être mieux que lui. La femme quant à elle, reste favorable quand il s'agit de prises de décisions sérieuses, valables au bien être de tout le monde. Elle se met directement à la place des autres qui cherchent le même intérêt avec un sentiment fébrile. L'homme par contre, l'égoïsme

l'emporterait loin dans un courant de pensée malhonnête et douteux, auquel il s'enracine pour être mélangé avec des préjugés et des soupçons.

Là, l'émancipation de la femme est grandiose, distancée par rapport à son congénère compagnon de la vie, donc il y a inégalité de sexe dans l'activité de pensée et d'exercice même dans la même fonction. Dans le domaine médical, l'enseignement ou encore la couture, le sexe faible est omniprésent en force et en caractère assidu.

La violence faite aux femmes

Pour échapper au marasme dangereux qui frappe notre société actuelle, nous sommes contraints de présenter quelques solutions d'interventions dans le but de contrecarrer ce fléau ravageur de la cellule familiale.

-Si l'on se réfère aux lois de la république aujourd'hui, cela ne suffit nullement, car la société vit dans une effervescence sans pareil. La tare s'est renversée implicitement puisque la femme n'a plus la même vision d'antan, n'a plus les mains liées comme auparavant lorsque l'éducation traditionnelle qu'elle avait reçue de ses parents n'a plus les mêmes valeurs de comportement et de respect.

-Si l'on décide d'éradiquer ce mal innovateur de phénomènes ingrats et méconnus, on doit revoir la hiérarchie des règles morales dans les institutions familiales qui représentent le noyau indéfectible de la société. Le système éducatif de punition des harceleurs-agresseurs n'est pas le remède définitif d'une «confrérie productrice de génies malfaiteurs»* dans la société actuelle.

-Est-ce la transformation sauvage de la société qui a secoué le manque à gagner dans une ère technologique où tout devient facile ?

Cette technologie aurait-elle fait éloigner les règles fondamentales de l'éducation de base pour les remplacer par des mécanismes détracteurs ?

Dans le cas d'application de la loi pour les défaillants, l'on voit que le niveau de conscience du peuple n'est pas mûr pour s'attendre à une telle revendication – le fait de poursuivre l'agresseur en justice pour harcèlement sexuel ou du reste témoigner contre ses agissements obscènes, l'auteur risque d'être lui-même l'agresseur- coureur de jupon (sexy).

-Comment voulez-vous qu'il le fasse, puisqu'il est «pétri» de la même argile d'incrimination et de délit commun réciproque ?

En tout état de cause, la violence peut être remplacée par la communication et l'ouverture d'esprit, mais est-ce que c'est possible dans notre société actuellement dépourvue de transparence, de civisme et de murissement d'esprit.

Confrérie productive de génies malfaiteurs : la multiplication des actes de nuisance, d'harcèlement et autres, ne peuvent se régler avec la munition des agresseurs et des harceleurs en les enfermant dans les maisons d'arrêts, mais commence par l'éducation, l'enseignement de la morale à l'école aux entreprises de production et ailleurs.

Pour éradiquer le mal qui se traduit en punition assignée au harceleur (femme ou homme), la société entière doit se désenparer des mensonges, en conduisant à bon escient l'application des règles morales sans peur, ni recul où chaque individu se sente responsable de la situation.

Toute la composante humaine doit s'impliquer in-extrémis afin de faire régner la loi, quelque soit sa vacance ou sa portée. L'on doit s'approcher du dialogue pour le mener à bon terme et dégager les mauvaises œuvres qui imbibent la société.

-Il faut être apte à disposer d'un certain courage pour pouvoir pardonner l'interlocuteur fautif avec lequel l'on est en conflit perpétuel (généralement sa compagne), en maîtrisant le dialogue à bon terme.

-Il faut multiplier l'enseignement de la morale aux jeunes à l'école et même dans les espaces et centres publics où il y a existence d'êtres humains. Le retour au bercail n'en demeure pas négligeable, si l'on se trouve incapable de gérer la situation présente; celle qui s'impose avec acuité et virulence dans les annales de la société.

Dans cet état d'esprit, la société a besoin d'un ajustement en supports comme repères identitaires (coutumes, traditions et us), car les cultures se diffèrent mais ne se rencontrent pas, identiques à deux lignes parallèles. L'on ne peut parler de code de la famille à l'occidental, ni d'émancipation de la femme à la forme profane d'une culture différente du monde musulman. L'on ne peut évaluer aussi la femme à l'homme pour différentes raisons innées, dont on a esquissé quelques unes.

Un musulman qui ne prend soin de son épouse comme un bijou précieux contenant de la valeur, sera éternellement châtié et ne peut être un fidèle et vrai croyant du culte. Réciproquement aussi, l'épouse ne peut faire une sortie de son foyer sans pouvoir avertir son mari, sinon elle est maudite et fera l'objet de tromperie sexuelle impardonnable dans tous les sens. Voilà les deux éléments paradoxalement opposés à la gestion de la vie conjugale. L'émancipation de la femme n'est pas permise en islam. Elle doit faire l'objet d'une autorisation de la part du mari pour les mariées et des parents pour les filles célibataires ou veuves même s'elles sont majeures.

Dans sa définition globale, le terme émancipation signifierait la liberté ouverte de la femme. En islam le sens du vocable change et n'a pas la même interprétation lorsque celle-ci jouirait de son corps et de ses désirs ardents comme elle jugerait agréable et profitable dans la vie. La religion musulmane interdit cette jouissance et ses moments éphémère de plaisir avec n'importe quelle personne étrangère à son cercle, sauf avec son mari, auquel elle doit obéissance et respect et n'a en fait pas le droit de lui refuser quoi que ce soit (*Hadit du prophète*) :

«S'il y avait l'adoration (l'inclinaison) à une autre personne hors du Bon Dieu-Tout Puissant, j'aurais recommandé à la femme de vénérer (s'incliner devant) son mari».

Elle doit l'obéir impérativement sans aucun prétexte. Sinon, ce sera la débandade du foyer.

Le regard de l'Islam par l'Occident

Toute la marmelade qui se prépare et qui bouillit aujourd'hui, tentant à discréditer l'islam et ses vertus, n'est que la résultante d'un vaste projet d'anachronisme du culte musulman, prêtant à confusion aux rangs des fidèles-eux-mêmes et par eux-mêmes (plan WIKILEAKS).

Le regard porté par l'Occident sur l'islam a été longuement concocté (réfléchi) par des experts managériaux avant d'établir leur plan d'attaque et le mettre en pratique dans des endroits bien ciblés comme le pays d'**Afghanistan** par les Etats-Unis. Puis il était reconduit par les Russes juste après. Cette exécution de plan s'est effectuée sous le qualificatif djihadiste : «*Les Talibans*», puis la *QAIDA*, l'*A.Q.M.I.*, enfin aujourd'hui l'organisation *Daech*.

Les grandes Puissances Occidentales voient en l'Islam un futur danger de renouvellement des conquêtes de propagation de l'islam, de réunification et

donc de détention du monopole non seulement politique sous le chapeau de la religion, mais aussi et surtout économique d'échanges.

Plus la technologie avance et évolue, plus les firmes multinationales se multiplient et cherchent acquéreurs, pour ne pas dire débouchés ou créneaux porteurs de valeurs ajoutées. La crainte dans la pérennisation de leurs entités économiques incite ces mégalo-poles plurielles mondiales à user de leurs forces de produits en superflu pour trouver des chalands à travers tous les continents du globe. A ce titre, elles entreprennent des démarches par anticipation dans cette même mesure afin d'écouler leurs marchandises de large consommation, nonobstant la rareté du produit sur le marché bousier international.

A cause de ces intérêts qui viennent de tous les horizons renflouer les caisses du trésor public de chaque Puissance économiques étrangères, et comme ces Etats sont les mêmes détenteurs du monopole de pouvoir, l'acceptation du système économique réel et sain, couronné par la religion musulmane demeure une menace tangible dans l'avenir de ces entreprises gigantesques multinationales (conglomérats) qui tirent profit au maximum des pays sous-développés, généralement le monde arabo-musulman.

Le chiffre d'un milliard et demi de fidèles musulmans fait vraiment ébranler la sphère planétaire, faisant peur évidemment aux autres couches de la société humaine même si les musulmans se trouvent à côté de la plaque de la religion et sa portée céleste. C'est pour toutes ces raisons d'intérêts que l'Occident fomenté régulièrement des complots ensanglantés au détriment de l'Islam pour demeurer seul dans la course économique comme un cheval de bataille sur la planète. L'Occident sait pertinemment que son seul concurrent-ennemi est la réunification du monde musulman, si solidarité naîtra un jour.

Son regard reste concentré implicitement vers un combat libérateur contre cet «ogre géant et gênant» à la fois, lequel ne cesse de grandir au fur et à mesure de la cohésion sociale dans les relations commerciales et avec les moyens de communication établis entre ces différents pays musulmans. L'Occident doit prêter attention à tout ce qui l'environne, sinon, il sera cuit et mis dans le collimateur malgré sa superbe technologie.

«La faim fait sortir le loup des bois» dit un ancien proverbe. L'émancipation de la femme avec son code familial n'est qu'une issue, qu'une réelle ruse de tromperie et de leurre pour disloquer, voire effriter l'organe essentiel du corps humain musulman (éparpiller à jamais les vertèbres de cette colonne). Sans la cassure de la colonne vertébrale de la société musulmane représentée en le

personnage de l'islam, l'Occident sera menacé dans ses intérêts économiques et moraux. Donc, il sera incapable d'exécuter son plan **Wikileaks** actuellement. Pour échapper au pire des situations et éviter le malheur de nos générations futures, soyons réunis et solidaires autour d'une et unique **constitution** où l'esprit d'application de la loi divine règnera pour toujours. Soyons conscients et prudents, vaillants et courageux pour affronter le danger menaçant qui nous guette et qui se trouve aujourd'hui au bas de nos portes.